



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

L'élaboration d'un plan local d'urbanisme est une opération complexe qui doit prendre en compte un cadre normatif dense et en perpétuel mouvement. Lorsqu'un plan local d'urbanisme intercommunal est envisagé, cela contraint les élus et les opérationnels à travailler de concert, à construire un projet et le transcrire dans un document d'urbanisme.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Intégrer les bonnes pratiques d'élaboration et de révision du plan local d'urbanisme
- Décrypter les modifications du régime du plan local d'urbanisme vers le plan local d'urbanisme intercommunal
- Maîtriser les outils d'analyse, de définition de projet et d'écriture réglementaire des plans

PROGRAMME

Les évolutions du PLU depuis la Loi ALUR : d'une obligation légale à un choix local

- Définir les objectifs et enjeux : le respect des préoccupations environnementales, énergétiques et de densification
- Les éléments à prendre en compte pour choisir entre un PLU communal et un PLU intercommunal : l'articulation entre l'élaboration intercommunale d'un projet de territoire avec les visions et projets communaux
- Les différentes étapes son élaboration
- Le rôle et les compétences respectives de l'EPCI et de ses communes membres
- Le contenu du PLU : les documents le composant

Situer le PLU et le PLUi par rapport aux autres documents d'urbanisme

- Quels sont leurs rapports de compatibilité avec les autres documents d'urbanisme ?
- Le SCoT et l'articulation avec le PLU : clarification de la hiérarchie des normes et renforcement du rôle du SCOT à l'égard des PLU

Maîtriser les outils de gestion du PLU et du PLUi et sa modernisation

- Prendre en compte de nouveaux enjeux : élaborer le plan à l'échelle intercommunale pour mieux coordonner les politiques
- Mettre en œuvre la concertation
- Les risques de blocage de la procédure : le débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable et l'opposition possible d'une commune membre.



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891